

## AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 12 mai 2022

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

*Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.*

**Objet :** L'appel à candidatures vise le déploiement de trois dispositifs d'appui aux lieux d'accueil de l'aide sociale à l'enfance (ASE) en Seine-Maritime.

**Classement du comité de sélection :** Le classement a été établi par le comité de sélection des appels à candidatures conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Territoire des UTAS « Rouen » et « Boucles de Seine »

Deux dossiers ont été reçus par le secrétariat du comité de sélection et déclarés recevables. Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. Association pour l'animation des Fondations du Dr Gibert
2. IDEFHI

Territoire des UTAS « Le Havre Pointe de Caux » et « Entre Seine et Mer »

Trois dossiers ont été reçus par le secrétariat du comité de sélection et déclarés recevables. Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. Association pour l'animation des Fondations du Dr Gibert
2. APAJH
3. GEST et DIM

Territoire de l'UTAS « Dieppe-Neufchâtel-en-Bray »

Un dossier a été reçu par le secrétariat du comité de sélection et déclaré recevable. Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. APEI de la région dieppoise

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 12 mai 2022,

Le Directeur adjoint de l'autonomie,

Jérôme DUPONT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.